

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE  
DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE  
EN COMPTABILITÉ-GESTION-  
FINANCE DE L'INSTITUT CESAR**

**L'Equipe d'évaluation :**

- Dr. Souleymane MBAYE, Président
- Dr. Moustapha Mbacké Diop, Membre
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2016**

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Présentation de l’Institution et du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup .....	6
5. Points forts du programme .....	12
6. Points faibles du programme.....	13
7. Appréciations générales du programme .....	13
8. Recommandations à l’institut César.....	13
9. Recommandations à l’ANAQ.....	14
10. Proposition d’avis :.....	14

## Introduction

Par décision N°005 du 08 janvier 2016, portant désignation d'experts externes, le Secrétaire exécutif de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) nous a confiés une mission d'évaluation de la licence professionnelle (LP) Comptabilité-Gestion-Finance (CGF) de l'Institut CESAR.

L'équipe d'experts s'est rendue dans les locaux de l'Institut le mercredi, 27 janvier 2016 où elle a été accueillie vers 08 heures 15 minutes par le staff de l'école composé de :

- Pr Souleymane FAYE, Directeur académique ;
- Mr Ibrahima THIARE, Administrateur des Programmes ;
- Mr Abass FALL, Président du Conseil de Gestion ;
- Mr Mouhamadou LY, Responsable du Programme de la licence CGF ;
- Mme Bineta DIENG, Responsable de la Cellule Assurance Qualité (CAQ).

L'objectif de cette visite était de vérifier si le programme en question satisfait aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

### 1. Présentation de l'Institution et du programme évalué

L'Institut CESAR est un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES) créé le 25 août 2011. Il obtenu son agrément définitif N°00129/MESUCURRS/DGES/DFS le 26 juin 2013.

L'Institut CESAR est sis à la villa N°5, YOFF – Autoroute Seydina Limamoulaye – Route de l'Aéroport. Sur le plan juridique, il a la forme d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL).

#### Vision, Mission et valeur

Selon les documents reçus le jour de la visite, l'Institut César se reconnaît à travers les valeurs fortes qui informent sa gouvernance :

- Sa **vision**, c'est « être créateur de richesses humaines pour relever les nouveaux défis de qualité et d'excellence qui s'imposent dans le milieu de l'enseignement supérieur professionnel au Sénégal et en Afrique ».
- Sa **mission** est de contribuer au développement d'un enseignement supérieur de qualité par la :
  - ❖ Compétitivité : concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation de qualité ;
  - ❖ Légitimité : satisfaire toutes les parties prenantes ;
  - ❖ Pérennité : s'inscrire dans un processus d'amélioration continue de la qualité des programmes de formation.

Cette mission est déclinée en objectifs globaux basés sur le savoir-faire d'universitaires et de praticiens (cadres d'entreprises expérimentés et consultants spécialisés) avec pour vocation de

former des ressources humaines de qualité en respectant les normes du système LMD (Licence – Master – Doctorat). Elle est aussi déclinée en objectifs spécifiques que sont :

- ❖ Répondre aux besoins primaires de formation et de capacitation ;
- ❖ Répondre aux besoins du marché de l'emploi tant dans le secteur public que privé.

➤ Ses **valeurs**, qui ont donné son nom à l'institut, sont les suivantes :

- ❖ Culture
- ❖ Ethique
- ❖ Sagesse
- ❖ Ambition
- ❖ Rigueur

#### **Gouvernance :**

➤ Les organes de gouvernance sont :

- L'Assemblée générale des associés (4 membres) ;
- Le Conseil de gestion (5 membres) ;
- Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP : 11 membres) ;

➤ Les outils de gouvernance sont :

- Le Plan stratégique de développement 2014-2019 ;
- Le Manuel de procédures Administratives, financières et comptables ;
- Le Manuel de procédures pédagogiques ;
- Le logiciel de Gestion professionnelle (GESPRO) qui intègre la gestion administrative, comptable et financière.

#### **Caractéristiques du diplôme**

- **Intitulé du diplôme** : Licence professionnelle en Comptabilité-Gestion-Finance
- **Domaine de formation** : Sciences Economiques et de Gestion
- **Mention** : Gestion
- **Spécialité** : Comptabilité-Finance
- **Cycle** : Licence (L1, L2, L3)
- **Nombre de crédits du programme** : 180 crédits
- **Volume horaire** : 3600 heures

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation de la licence professionnelle Comptabilité-Gestion-Finance de l'Institut César est un document de 62 pages, y compris les annexes. Ce document est :

- Sur la forme de lecture facile parce que bien rédigé et chaque standard évalué est presque accompagné de preuves ;
- Sur le fond bien établi mais des informations importantes n'y ressortent pas clairement et sont surtout développées dans la présentation Powerpoint dont une copie en format papier a été remise à l'équipe d'évaluateurs. Il s'agit :
  - ❖ Des objectifs ;
  - ❖ Des missions ;
  - ❖ Des valeurs ;
  - ❖ De la vision.

Ce rapport n'apporte pas de solutions aux baisses continues des effectifs ni sur la politique clairement définie pour aider les étudiants à trouver des stages. Il ne précise par exemple pas comment les étudiants sont préparés pour affronter le marché de l'emploi.

Cependant, il montre l'implication des enseignants dans la modification de certains programmes avec un bon processus d'évaluation des enseignants par les étudiants avec un bon mécanisme de contrôle de la qualité de l'enseignement par la CAQ.

### **3. Description de la visite sur le terrain**

#### **○ Organisation et déroulement de la visite**

A 08h 15, l'équipe d'évaluateurs a été reçue par le staff et les a installés dans le bureau de la Directrice générale (DG) aménagé pour mettre les hôtes dans de bonnes conditions de travail. La séance de travail a immédiatement démarré.

Après le message de bienvenue du Président du Conseil de Gestion assurant l'intérim du DG et les présentations d'usage, le Président du groupe des experts a rappelé la mission de l'ANAQ-Sup dont l'objectif est de garantir la qualité de l'enseignement supérieur dans tous les établissements publics et privés car ils ont tous les mêmes obligations et les mêmes droits : ils sont d'égale dignité.

Le Président a ensuite proposé une méthodologie de travail pour la journée, conformément au programme de l'ANAQ-Sup, notamment :

- Le déroulement des entretiens ;
- Le choix des différents acteurs à rencontrer : le PATS, les étudiants et le personnel enseignant n'ayant pas responsabilité dans la mise en œuvre du programme ;
- La visite des locaux ;
- La restitution verbale en fin de journée.

Cet agenda a été adopté à l'unanimité vers 08 heures 30 minutes.

Mr THIARE a alors commencé à présenter le rapport d'auto-évaluation dont chaque expert avait reçu une copie de l'ANAQ-Sup en déroulant les standards définis et les réalisations.

D'intéressantes discussions ont caractérisé cette présentation et les experts demandaient régulièrement des preuves sur les arguments avancés par le staff de l'institut. La qualité, c'est montrer la preuve de ce qu'on dit.

Ensuite l'équipe d'experts a reçu tour à tour le PATS, les étudiants et le corps enseignants.

Le Président a précisé la confidentialité des entretiens dont le but n'est pas de dénoncer mais c'est surtout d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur qui doit passer nécessairement par les acteurs qui sont quotidiennement dans cet Institut.

Conformément à l'agenda de travail, les entretiens se sont déroulés comme suit :

- Le personnel administratif, technique et de service (PATS) : plusieurs questions ont été posées par exemple les responsabilités de chaque membre présent sur la gestion des inscriptions, la gestion des notes des étudiants, la délivrance des attestations de réussite ; les types de contrats d'embauche (à durée déterminée, indéterminée, contrat de vacation...) ;
- Les étudiants en Licence (L1) et (L2) : nous n'avons pas vu un étudiant de L3. Les échanges étaient intéressants et les étudiants ont essayé de répondre à toutes les questions sans aucune pression, de manière conviviale. Cependant, il faut noter une absence d'accompagnement pour trouver des stages avec un effectif qui se rétrécit ;
- Le corps enseignant : les discussions étaient enrichissantes et portaient sur les modalités de recrutement, le programme de la licence, les maquettes, les syllabus, leur implication dans la confection des programmes... ;

La visite des locaux a été l'étape finale du travail de vérification. Par la suite, les experts se sont retirés pour évaluer la journée de travail en points forts et en points faibles pour ensuite inviter l'encadrement de l'école en une séance de restitution. L'agenda complet de la visite incluant les personnes rencontrées est indiqué en annexe.

#### ○ **Appréciation de la visite**

La visite s'est déroulée dans un climat de détente, de confiance réciproque et de responsabilité. L'équipe d'experts remercie vivement la direction de l'Institut César pour son accueil chaleureux et la facilitation des conditions de travail.

## **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup**

<b>Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>
--

<i>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i>
--

<b>Appréciation globale sur le standard :</b>
---

Le programme de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion-Finance a démarré au cours de l'année académique 2011-2012. La première promotion est sortie en 2013-2014. Les informations fournies montrent que le programme est régulièrement dispensé.
--

<b>ATTEINT</b>
----------------

***Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'études et de formation de la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion-finance est en cohérence avec la mission de l'établissement. L'objectif spécifique de cette LP est de « former des responsables en comptabilité et finance au sein de département comptabilité/finance d'entreprise ou au sein de cabinet comptable pour réaliser la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales ».

**ATTEINT**

***Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Selon les documents reçus, les professionnels sont représentés dans le CSP. Les PV de réunion du CSP sont effectivement signés par des membres de cette catégorie d'intervenants. L'implication de ces professionnels influe sur le contenu et la structure de la maquette de formation avec par exemple le réaménagement de l'UE « Techniques quantitatives de gestion » qui s'est fait en concertation avec ces derniers.

Cependant, sur la liste des professionnels jointe au rapport d'auto-évaluation, seule 3 sur les 8 se sont vus confier des enseignements dans le programme de LP Comptabilité-Gestion-Finance. Dans tous les cas, les professionnels n'assurent pas au moins 25% des cours, ce qui est la règle communément admise pour une LP. Par ailleurs le lien permanent avec le milieu professionnel n'est pas assuré par la signature de conventions de partenariat (entreprises, cabinets comptables, institutions financières).

**NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

***Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles, sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le manuel de procédures, les notes de service ainsi que les fiches de poste permettent d'informer tous les acteurs (PATS, Enseignants et étudiants) sur les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles. Par conséquent, le standard est atteint.

**ATTEINT**

***Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le personnel d'enseignement est suffisamment représenté au niveau du CSP. Le rapport parle de « revues de programme » organisées régulièrement et un PV de réunion du CSP a eu à se pencher sur un réaménagement du programme. Cet organe de gouvernance s'occupe aussi de l'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements suite au travail préalable de compilation des fiches effectué par la responsable de la cellule assurance qualité. **ATTEINT**

***Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Il y a un acte portant création de la CAQ qui est coordonnée par une responsable Management de la qualité. Parmi les membres, on note un expert /consultant en QHSE<sup>1</sup>. Cependant, le PATS n'est représenté qu'à travers la Coordonnatrice. A travers cette dernière, la cellule participe activement à l'évaluation des enseignements mais pour l'instauration d'une véritable culture qualité, il faudra que le PATS soit mieux représenté dans la cellule et que les participations aux réunions de la CAQ soient formalisées.

**ATTEINT**

**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

***Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.***

**Appréciation globale sur le standard :**

La maquette est globalement conforme au système LMD. Elle est effectivement organisée en semestres, les semestres 1 et 6 comportent 4 unités d'enseignement (UE) les autres en comportent 3. Les semestres 1, 2, 3 et 4 incluent au moins une langue vivante ainsi que des cours d'informatique comme exigé à l'article 15 du décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence. Le système des coefficients respecte également les dispositions de l'article 26 du même décret.

Tous les syllabus demandés ont été mis à la disposition de l'équipe. Cependant, certains correctifs doivent être apportés à la maquette. Ainsi au lieu de créditer les UE, ce sont plutôt les EC qui sont affectés d'un crédit. De même l'UE « Méthodologie et pratique professionnelle » ne fait pas apparaître le stage crédité. Il serait plus indiqué d'intituler le second EC « Projet professionnel ou stage ».

La maquette pourrait également connaître d'autres améliorations. En effet elle est plutôt monoparcours alors qu'elle pourrait inclure des UE optionnelles permettant à l'étudiant de mieux construire son parcours. D'habitude lorsqu'un module est étalé sur plusieurs semestres, il y a un système de numérotation qui permet de mieux identifier les EC et/ou de mettre l'accent sur la progression (exemple : comptabilité générale 1, mathématique générale 1, etc.). Par ailleurs il faut signaler que les syllabus ne sont pas harmonisés.

**ATTEINT**

***Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.***

---

<sup>1</sup> Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement



**Appréciation globale sur le standard :**

L'offre de formation est assez dense avec beaucoup de modules (quelque fois 11 voire 12 EC), sans doute à cause de la double spécialisation comptabilité et finance.

L'exploitation de la maquette et les entretiens avec les étudiants montrent que le contenu des enseignements correspond généralement aux standards dans le domaine. Les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) sont les principales méthodes d'enseignement utilisées. Les contrôles de connaissances se font à mi-parcours et enfin de semestre.

Concernant les activités préparant les étudiants au marché du travail, il y a certes un module « Leadership et Coaching », mais le stage est peu valorisé et ils ne sentent pas tellement un véritable accompagnement à ce niveau. Cependant, le véritable problème dans la mise en œuvre du programme c'est le non respect du quantum horaire, voire l'absence de séances de TD alors que c'est prévu dans la maquette. Cela est lié au fait que les contrats de vacation ne prévoient que le volume horaire du CM. Par exemple en Comptabilité générale, seules 6 h TD ont été effectuées alors que la maquette prévoit 20 h.

**NON ATTEINT**

*Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants.

**ATTEINT**

*Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

**Appréciation globale sur le standard :**

Le rapport parle d'un taux de réussite de 77,77% sur le parcours global de la licence, mais l'équipe d'experts ne dispose pas de statistiques en valeur absolue. Il semble que ces taux sont calculés par rapport au nombre d'étudiants inscrits et non par rapport aux présents à l'examen. Par ailleurs nous n'avons pas connaissance d'un dispositif de remédiation.

**ATTEINT**

**Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

*Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

**Appréciation globale sur le standard :**

Le corps enseignant est essentiellement constitué de vacataires dont seule une petite partie sont des professionnels qui disposent cependant d'une bonne qualification scientifique et plus de 5 ans d'expérience. Non seulement il y a peu d'enseignants permanents et peu de professionnels, mais les deux enseignants permanents (Anglais et Techniques d'expression), n'interviennent pas dans les métiers de base comme la comptabilité ou la Finance.

Le recrutement se fait sur la base des CV reçus, qui selon les responsables de l'institution, sont examinés par le CSP avant toute signature de contrat. Toujours selon ces derniers et dans le souci de fidéliser le corps enseignant, l'Institut César met à la disposition des enseignants des bourses d'études au profit de leurs conjoints et/ou enfants. Il est surtout nécessaire de

mieux motiver les enseignants en les prenant en charge lors des délibérations, mais aussi de revoir à la hausse les taux horaires.

Comme souligné plus haut, l'évaluation des enseignements est faite à partir de fiches remplies par les étudiants à la fin chaque de semestre. Ces fiches font l'objet d'un traitement par la CAQ et d'une exploitation par le CSP.

**ATTEINT**

***Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.***

**Appréciation globale sur le champ :**

Le temps de travail des PER est entièrement consacré à l'enseignement et aucune activité de recherche n'est effectuée par l'institution. Les contrats précisent bien l'intitulé du module, le niveau, la date de début et de fin de l'enseignement, mais le volume horaire ne prend pas en compte les heures de TD.

**NON ATTEINT**

***Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le corps enseignant est quasiment constitué de vacataires. Par conséquent, il n'y a pas de mobilité au niveau du PER.

**NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

***Standard 5.01. : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'admission figurent dans le dépliant César. Les formations diplômantes sont accessibles à partir du baccalauréat toutes séries, tandis que les formations certifiantes se font à partir du BFEM.

**ATTEINT**

***Standard 5.02. : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation***

**Appréciation globale sur le standard :**

Il n'y a pas de mesures discriminatoires pour l'accès à la formation de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion-Finance à l'Institut César. Cependant, pour les promotions 2011/2014 et 2012/2015, il y a un déséquilibre en ce sens que le nombre de femmes est nettement supérieur à celui des hommes (respectivement 25%/75% et 18%/82%).

**ATTEINT**

***Standard 5.03. : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le rapport parle d'une convention avec l'IPE, mais il n'y a pas une réelle mobilité des étudiants (la poursuite d'études dans un autre cycle et dans un autre établissement ne constitue

pas forcément un cas de mobilité dans l'esprit du LMD).

**NON ATTEINT**

**Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Il y a 15 enseignants pour 8 étudiants. Pour encourager l'encadrement des mémoires, une prime de 15 000 F est accordée aux enseignants qui acceptent de suivre le travail des étudiants.

Mais il n'existe pas de structure spécifique dédiée à l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants. La maîtrise du système LMD et des textes sur l'enseignement supérieur au Sénégal n'est pas suffisante.

**ATTEINT**

**Standard 5.05. : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail**

**Appréciation globale sur le standard :**

Il n'y a pas non plus de dispositif particulièrement dédié à l'insertion des étudiants. Peu d'étudiants trouvent un stage, qui plus est, ce module ne figure pas explicitement dans la maquette. Il ne revient pas à la Directrice de faire office de responsable de l'insertion. A défaut d'un service de l'insertion et des stages, il faudrait qu'une personne ayant les compétences puisse se charger de cette mission hautement importante pour un établissement délivrant des licences professionnelles. Il y a certes une convention de collaboration signée avec PACT (Placement - Accompagnement - Coaching - Training) en vue de trouver des stages aux étudiants, mais encore une fois, cet accompagnement n'est pas ressenti au niveau des étudiants rencontrés.

Le programme dispose naturellement de la liste des diplômés mais aucun d'entre eux n'est encore inséré.

**NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Institut César dispose de locaux fonctionnels respectant les normes de sécurité. L'établissement a sollicité un crédit bancaire, cependant l'effectif suit une pente descendante qui peut jouer négativement sur la trésorerie de l'Institut (134 étudiants en 2014-2015 et 91 en 2014-2016). Le recours à des prêts bancaires n'est pas une solution viable car les amortissements vont tomber trouvant les charges de fonctionnement qui sont lourdes pour l'école (exemple : la location du bâtiment). Par ailleurs, il n'y a pas de salle dédiée aux enseignants comme souligné dans le rapport. Les professeurs qui viennent avant le début du cours sont obligés d'attendre au secrétariat. On note aussi l'absence de bibliothèque physique.

Les infrastructures sont composées sommairement de :

Au 1<sup>er</sup> étage :

❖ 1 bureau du DG ;

- ❖ 05 bureaux dont la comptabilité, la caisse, le secrétariat, le bureau du Directeur Académique ;
- ❖ 02 salles de cours de 30 places ;
- ❖ 01 salle informatique avec 15 machines en état de marche ;
- ❖ 02 toilettes pour les étudiantes ;
- ❖ 02 toilettes pour dames appartenant au personnel de l'Institut César;
- ❖ 01 extincteur en état de marche sur le palier.

Au 2ème étage :

- ❖ 05 salles de cours de 30 à 40 étudiants ;
- ❖ 02 toilettes pour les étudiants ;
- ❖ 01 toilette pour les enseignants ;
- ❖ Des bureaux pour le personnel administratif.

Au 3ème étage :

- ❖ 01 espace détente ;
- ❖ 01 restaurant ;
- ❖ 01 issue de secours.

**ATTEINT**

## 5. Points forts du programme

- Le programme d'études et de formation de la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion-finance est en cohérence avec la mission de l'établissement ;
- La maquette est conforme au LMD. Le système des coefficients respecte également les dispositions de l'article 26 du même décret ;
- L'implication des professionnels influe sur le contenu et la structure de la maquette de formation avec par exemple le réaménagement de l'UE « Techniques quantitatives de gestion » qui s'est fait en concertation avec ces derniers.
- Le contenu des enseignements correspond généralement aux standards dans le domaine.
- Le niveau de qualification du personnel est satisfaisant ;
- La CIAQ participe activement à l'évaluation des enseignements ;
- Les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) sont les principales méthodes d'enseignement utilisées.
- Les contrôles de connaissances se font à mi-parcours et en fin de semestre ;
- Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants.
- L'établissement est doté d'un Conseil scientifique et pédagogique fonctionnel ;
- L'établissement a mis en place un système d'évaluation des enseignements avec une exploitation des résultats ;
- Les locaux sont fonctionnels ;
- La salle informatique est fonctionnelle et le Wifi est généralisé ;
- L'organigramme est cohérent et reflète le management réel ;

- L'établissement s'est doté d'un manuel de procédures incluant les principaux processus pédagogiques et administratifs ;
- La prise en charge médicale est effective ;
- Le système de sécurité respecte les normes (escaliers et porte de secours, extincteurs en règle) ;
- L'établissement a mis en place une CIAQ caractérisée par le dynamisme de la responsable ;
- L'établissement a mis en place un système de motivation (primes) pour faciliter l'encadrement des projets professionnels.

## **6. Points faibles du programme**

- Insuffisance du nombre d'enseignants permanents dans les matières de base (comptabilité /Finance) ;
- Non-respect du quantum horaire concernant les heures de TD
- Absence de bibliothèque physique ;
- Processus qualité non formalisés ;
- Faible implication du personnel administratif dans la gestion de l'assurance qualité ;
- Insuffisance du nombre d'intervenants professionnels dans la licence professionnelle Comptabilité-Gestion-Finance ;
- Absence de salle dédiée aux enseignants ;
- Faiblesse du nombre d'accords de partenariat avec le milieu professionnel

## **7. Appréciations générales du programme**

L'équipe d'experts estime que la maquette du programme de licence professionnelle Comptabilité-Gestion-Finance est globalement conforme aux exigences du système LMD. L'évaluation des enseignements et de l'enseignement, pilotée par la Cellule d'assurance qualité, est effective et les résultats sont exploités par le Conseil scientifique et pédagogique. Les locaux sont fonctionnels et sont dotés d'escaliers de secours et d'extincteurs en règle. Mais la mise en œuvre du programme mérite des améliorations dans le sens de l'augmentation du nombre de cours assurés par des professionnels, mais surtout du respect du quantum horaire pour les travaux dirigés.

## **8. Recommandations à l'institut César**

- Respecter le quantum horaire pour les travaux dirigés en intégrant dans les contrats les heures de TD figurant dans la maquette;
- Faire intervenir plus de professionnels de la comptabilité et de la Finance dans les enseignements ;
- Recruter des enseignants permanents dans les matières de base (comptabilité/Finance) ;
- Signer plusieurs conventions de partenariat avec le milieu professionnel
- Mettre en place une bibliothèque physique dotée d'un fond documentaire suffisant;

- Améliorer le fonctionnement de la CAQ et formaliser les processus qualité ;
- Aménager une salle dédiée aux enseignants ;
- Harmoniser les syllabus.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

L'équipe d'experts recommande à l'ANAQ de faire respecter scrupuleusement le quantum horaire des modules du programme et de faire figurer dans les contrats de vacation les heures de travaux dirigés. Un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pourrait être mis en place afin de corriger les principales faiblesses.

## **10. Proposition d'avis :**

Sur la base du rapport d'auto-évaluation, de la visite effectuée à l'Institut César et des réponses apportées par l'établissement au rapport provisoire, l'équipe d'experts externes recommande l'accréditation de la licence professionnelle Comptabilité-Gestion-Finance dudit établissement.

**Accréditation recommandée**

## 1. ANNEXES

### ➤ Annexe 1 : Agenda de la visite

<b>JOURNEE DE LA VISITE</b>		
<b>Heures</b>	<b>Activités</b>	<b>Participants</b>
08 h15 – 08h30	<ul style="list-style-type: none"><li>- Arrivée et installation</li><li>- Lancement des activités</li><li>- Présentation des acteurs</li><li>- Rappel des objectifs de la visite</li><li>- validation de l’agenda de travail</li> <li>- Présentation sommaire de l’établissement : Missions de formation et gouvernance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pr Souleymane FAYE, Directeur académique ;</li><li>- Mr Ibrahima THIARE, Administrateur des Programmes ;</li><li>- Mr Abass FALL, Président du Conseil de Gestion ;</li><li>- Mr Mouhamadou LY, Responsable du Programme de la licence Comptabilité-gestion-Finance ;</li><li>- Mme Bineta DIENG, Responsable de la Cellule d’Assurance Qualité (CAQ).</li></ul>
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Mêmes participants
10h – 11h	Entretien et discussions avec 3 PATS	Caissière, Assistante administrative et Assistant du Directeur des programmes
11h – 12h	Entretien et discussion avec 3 étudiants	2 étudiants de L1 et 1 étudiant de L2
12h – 13h	Entretien et discussions avec 2 enseignants du programme	1 enseignant en « Maths, statistiques et techniques quantitatives » et 1 enseignant en « Techniques d’expression »
<b>Pause déjeuner</b>		
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, locaux administratifs, toilettes, dispositif de sécurité : extincteurs (date de vérification), escaliers de secours, etc.	Mr Mouhamadou LY, Responsable du Programme de la licence CGF
16h -16h 30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs

16h30-17 h	Restitution orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pr Souleymane FAYE, Directeur académique ;</li> <li>- Mr Ibrahima THIARE, Administrateur des Programmes ;</li> <li>- Mr Abass FALL, Président du Conseil de Gestion ;</li> <li>- Mr Mouhamadou LY, Responsable du Programme de la licence Comptabilité-gestion-Finance ;</li> <li>- Mme Bineta DIENG, Responsable de la Cellule d'Assurance Qualité (CAQ).</li> </ul>
<b>Fin de la visite</b>		



## ➤ **Annexe 2 : Réponse de l'Institut César sur le rapport provisoire d'évaluation externe**

### APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

#### **4.1 Champs d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**4.1.3. Standard 1.03 Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

*« ...ce qui est la règle communément admise pour une LP. Par ailleurs le lien permanent avec le milieu professionnel n'est pas assuré par la signature de conventions de partenariat (entreprises, cabinets comptables, institutions financières). »*

Il n'existe pas de conventions de partenariat direct avec les entreprises, cabinets comptables et institutions financières mais l'Institut a signé une convention de collaboration avec un cabinet de placement pour faciliter l'accès aux stages à nos étudiants. (Cf. Convention de collaboration avec PACT)

#### **4.3 Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**4.3.2. Standard 3.02 Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

*« ...mais le stage est peu valorisé et les étudiants ne sentent pas trop un véritable accompagnement à ce niveau. »*

Pour les stages, l'Institut accompagne les étudiants à travers des lettres de demande de stage adressées aux entreprises. (Cf. demande de stage)

Aussi pour faciliter l'accueil, l'orientation, l'information et l'insertion des étudiants, l'administration vient de mettre en place un service dédié. (Cf. Acte de nomination du responsable du service)

#### **4.4 Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**4.4.2 Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

*« Le temps de travail des PER est entièrement consacré à l'enseignement et aucune activité*

*de recherche n'est effectuée par l'institution. »*

Les contrats des enseignants du programme de licence professionnelle n'intègrent pas les activités de recherche car celles – ci sont prévues dans le cycle du master.

#### **4.5 Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

##### **4.5.3 Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

*« Le rapport parle d'une convention avec l'IPE, mais il n'y a pas une réelle mobilité des étudiants. »*

La mobilité estudiantine existe réellement à l'Institut César et c'est dans ce cadre que certains de nos étudiants diplômés en licence professionnelle ont pu poursuivre leur master à l'IPE. (Cf. Lettre de transfert)

Aussi, l'Institut César a eu à recevoir un certain nombre d'étudiants venant d'autres institutions d'enseignement supérieur (Cf. Dossier étudiant Ely DIA).

##### **4.5.5 Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail**

*« Peu d'étudiants trouvent un stage, qui plus est, ce module ne figure pas explicitement dans la maquette. »*

Pour ce qui est des stages, ils sont pris en compte dans l'unité d'enseignement 3.6.4 intitulée Méthodologie et Pratiques professionnelles. Cette unité d'enseignement intègre un cours de méthodologie de rédaction de rapport (stage – projet personnel) crédité.

## **2. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME**

- *« Absence de bibliothèque ; »*

Pour remédier à l'absence d'une bibliothèque physique l'institut César a signé une convention de collaboration avec cyberlibris. (Cf. contrat d'abonnement institutionnel)

- *« Absence de couverture sociale pour le personnel (IPRES) ; »*

La couverture sociale du personnel est prise en charge à l'Institut César. (Cf. Dernier reçu de versement IPRES ; Souscription mutuelle sociale TransVie).